



Demande de grâce ou rachat de crédits

Par **jennpel**, le **12/12/2013** à **07:57**

Bonjour
Je voudrais savoir comment faire pour un rachat de crédit malgres un fichage j ai tt mes dossiers qui sont traités par huissiers je paye plus de 900 euros pour une dette de 58000 € j ai 2 huissiers qui sont de ma région donc ils ont un titre d exécutoire et les autre ils sont vraiment trop loin
J ai eu une perd de salaire en 2009 ça a commencé à se détérioré ma situation
n pb avec ma banque découvert de plus de 1800 € rejet de payment de loyer et rejet de facturern
ma concubine qui travailler en saisonnier c'est fait opéré donc salaire en moins ca commencéa couler car pour une oopération soit disant pas grave elle est tj en arrêtrnet en 2011 perte de mon emploi j en ai retrouvé un mais le mal etait fait on n'a plus arrivé a relever la tête
Je suis fiché pour les crédits mais pas pour ma banque car j'ai carte bleue et carnet de chèque mais bien sur pas d autorisation de decouvert
Je ne peux pas faire de dossier d endettement vu que je travaille dans les alarmes je ne peux ne permettent d avouer que je suis en difficulté financière et en plus j ai une carte bleue a mon nom de la société pour les achats d essence et de matériel
Donc ma question est peut on faire un recours apres d un juge pour un délais de grâce le temps que ma concubine est fini sont dossier d invalidité et de rente ou pouvoir faire un rachat de crédit
Merci d'avance pour votre aidern
Cordialement

Par **coco25**, le **12/12/2013** à **22:54**

Bonjour,
Pour répondre simplement à vos 2 questions la réponse est oui vous pouvez demander un rachat de crédit ou un délai de grâce auprès du juge.
Afin de juger de l'opportunité d'engager tel ou tel solution il convient d'analyser plus précisément votre situation. Vous pouvez vous faire aider par un avocat ou un professionnel
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxrn
Cordialement.

Par **jennpel**, le **13/12/2013** à **07:46**

Merci je vais allez voir